

## PILOTER UN HYDRAVION EN TOUTE SÉCURITÉ

### Les préparatifs du vol

Préparez-vous :

- Passez en revue les règles relatives aux aéronefs manœuvrant à la surface de l'eau : [l'article 602.20 du Règlement canadien de l'aviation \(RAC\)](#) et l'article 1.9 de la section RAC du [Manuel d'information aéronautique de Transports Canada](#) (AIM de TC);
- Rationnez à la fois comme un marin et un pilote;
- Assurez-vous de bien connaître votre aéronef : votre formation sur le type d'aéronef doit être valable et valide;
- N'oubliez pas l'insectifuge.

Préparez l'aéronef :

- Vérifiez que le carburant est filtré et que vous disposez d'une quantité suffisante;
- Gonflez les flotteurs et assurez-vous qu'il n'y a aucune fuite, sinon il faudra la réparer;
- Apportez :
  - des gilets de sauvetage;
  - une pompe à main d'avitaillement, des filtres et des fusibles, un aviron et une pompe pour flotteurs;
  - de l'équipement de survie;
  - deux cordes de 50 pi de long et de ½ po de diamètre pour les ailes et un cordage de sauvetage de 30 pi de long;
- aitez un trait de peinture rouge sur les flotteurs pour indiquer la trajectoire de rotation de l'hélice, et apposez une plaque étiquette de danger à l'intérieur des portes de l'hydravion.



Préparez votre plan de vol :

- Déposez votre plan de vol au contrôle de la circulation aérienne ou à la station d'information de vol et transmettez le à une personne responsable;
- Examinez attentivement les cartes de région terminale VFR (VTA) et de règles de vol à vue (VFR) pour repérer l'emplacement des lignes électriques;
- Étudiez les prévisions météorologiques et envisagez des changements de conditions du temps en route, à destination et durant le vol de retour;
- Comme les vols en hydravion se font de jour et selon les règles VFR, planifiez votre vol en conséquence;
- Évitez un vol à la limite des conditions météorologiques et de lumière;
- Prévoyez un plan B.

Préparez-vous pour le vol :

- Lors du pré-vol, passez en revue toute la liste de vérifications;
- Assurez-vous que la charge que vous transportez est bien fixée et qu'elle respecte les limites prévues;
- Ne transportez que les charges externes autorisées et faites attention à la turbulence de sillage pour éviter de mettre en drapeau votre empennage.

### Au départ

Avant de partir :

- Présentez les mesures de sécurité aux passagers;
  - Indiquez l'emplacement et le mode d'utilisation des gilets de sauvetage, des ceintures de sécurité et des poussoirs de déverrouillage porte.
- Vérifiez les vents et les courants;
- Avant de quitter le quai, planifiez le démarrage du moteur, le largage des amarres et le décollage;

[canada.ca/securite-aviation-generale](http://canada.ca/securite-aviation-generale)



# UN INSTANT! Pour votre sécurité

Cinq minutes de lecture pourraient vous sauver la vie



- Assurez-vous de bien connaître la distance nécessaire à votre décollage;
- Faites attention aux autres aéronefs, bateaux, troncs d'arbre ou autres débris flottants;
- En circulant sur l'eau, ne submergez pas la partie extérieure du flotteur lors du virage dans le vent : il est moins dangereux de laisser l'aéronef suivre un mouvement de girouette;
- Au décollage, ne traversez pas l'entrée d'une petite baie ou d'une anse, car des bateaux pourraient arriver de façon soudaine.

## En route

Suivez ces quelques conseils pour ne pas vous éloigner de votre trajectoire :

- Il est impératif de savoir lire les cartes : suivez votre itinéraire et soyez à l'heure;
- Restez à l'affût des conditions météorologiques;
- Soyez attentif aux autres aéronefs et repérez des plans d'eau convenant à un amerrissage forcé;
- Prévoyez toujours un plan B.



## À l'arrivée

Quand vous serez prêt à atterrir, faites au moins trois fois le tour de votre aire d'amerrissage pour :

- Évaluer la force et la direction des vents;
- Vérifier qu'il n'y a aucun obstacle le long de votre aire d'amerrissage : troncs d'arbre ou autres objets flottants et bateaux;
- Vérifier aussi qu'il n'y a pas d'arbres, de bâtiments ou de fils électriques (généralement tendus entre les îles et le rivage) qui obstruent l'axe d'approche;
- Vérifier qu'aucun obstacle ne se trouve dans l'aire de décollage;
- Et n'oubliez pas que la distance d'amerrissage ne garantit pas nécessairement une distance de décollage suffisante;
- Assurez-vous de bien connaître les procédures d'amerrissage sur un plan d'eau miroitant.

Sur l'eau :

- Observez les vents et les courants, ainsi que les autres aéronefs aux abords du quai;
- Présentez aux passagers les procédures de débarquement en insistant sur les dangers que représentent les hélices;
- Méfiez-vous des personnes qui veulent vous « aider » à bord ou sur le quai.

Après avoir terminé votre vol, **n'oubliez pas de fermer votre plan de vol.**

## Les 10 principaux incidents qui peuvent survenir au décollage et à l'atterrissage

Voici les 10 principaux incidents qui concernent directement le pilote et qui se produisent le plus souvent lors du décollage et de l'atterrissage :

1. Panne ou mauvais fonctionnement du moteur, généralement en raison d'une mauvaise gestion du carburant;
2. Perte de contrôle en vol (enfonceur ou décrochage) en raison d'un mauvais choix de l'aire de décollage ou d'amerrissage, d'un mauvais chargement ou d'une surcharge;
3. Accrochage de l'eau avec le bout d'une aile, un flotteur ou un fuseau par conditions défavorables (vent ou eau agitée);
4. Capotage : souvent à la suite d'un amerrissage sur un plan d'eau miroitant ou d'un palier d'atterrissage trop plat;
5. Perte de contrôle au sol ou sur l'eau en raison de conditions défavorables (eau agitée et vent de travers);
6. Amerrissage dur en raison d'un arrondi mal exécuté, d'un vent de travers ou d'un plan d'eau miroitant;
7. Collision avec des troncs d'arbre flottants ou d'autres obstacles pendant le décollage ou l'amerrissage;
8. Dépassement du plan d'eau à l'amerrissage en raison d'une vitesse trop élevée ou d'une aire d'amerrissage trop courte;
9. Amerrissage avec le train sorti (aéronefs amphibies);
10. Blessures causées par les hélices généralement en raison d'un manque de surveillance des passagers ou d'un mauvais exposé aux passagers.

[canada.ca/securite-aviation-generale](http://canada.ca/securite-aviation-generale)



Transports  
Canada

Transport  
Canada

Canada